

Serveur Privé Virtuel (VPS) avec Admirals

La référence à "Admirals" doit être interprétée comme se référant, le cas échéant, à Admirals Europe Ltd et/ou à Admirals SC Ltd, l'entité avec laquelle le client a conclu un accord.

En vigueur à partir du 11 mai 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Dispositions Générales

1.1 Le **Serveur Privé Virtuel (ci-après également le « Service »)** est un service externe (tiers) fourni par ForexVPS.net (détenu par Think Huge Ltd.), que **Admirals** propose à ses clients conformément aux conditions générales définies dans les présentes.

1.2 ThinkHuge Ltd. exerce ses activités sous le nom de ForexVPS.net et a ses [Termes et Conditions](#), ainsi que sa [Politique de Confidentialité](#) que chaque utilisateur du Service doit lire, comprendre et accepter avant d'utiliser le Service.

1.3 Le Service peut être utilisé tant sur les comptes de démonstration avec de l'argent virtuel (« Comptes de démonstration ») que sur les comptes en argent réel (« Comptes de trading réels ») de tous les clients d'Admirals ayant souscrit à cette offre de Service.

1.4 L'offre de Service est mise à la disposition des clients éligibles d'Admirals **gratuitement** si le client maintient **un minimum de 5 000 Euros (cinq mille Euros) de fonds propres sur le compte réel** ou l'équivalent dans une autre devise de base d'un compte réel. Le respect de l'exigence susmentionnée concernant les fonds propres minimums sur le compte réel est soumis à un examen manuel discrétionnaire qui a lieu :

1.4.1 Dans les 2 (deux) jours ouvrables après que le niveau de fonds propres du compte réel requis a été atteint et signalé à Admirals via une demande sur la [Page de destination du Service](#) sur le site Internet ou via le Dashboard, Admirals notifiera le client par e-mail une fois que l'accès aura été accordé ;

1.4.2 À la fin de chaque mois civil, Admirals décide si l'accès au service d'un client éligible sera renouvelé pour le mois civil suivant.

1.5 Admirals ne revend pas de services VPS payants ; par conséquent, l'Accès au Service n'est disponible pour le client que tant qu'Admirals le renouvelle.

1.6 Un **Serveur Privé Virtuel** est une machine virtuelle qui exécute sa propre copie d'un système d'exploitation (SE), fournissant aux clients un accès dédié (privé) à l'ordinateur distant grâce à la

technologie de virtualisation.

1.7 Avant d'utiliser le Service, il est recommandé à chaque utilisateur de se familiariser avec les manuels d'utilisation du Service fournis par ThinkHuge Ltd. exerçant ses activités sous le nom de ForexVPS.net sur le site internet forexvps.net. De plus, il est recommandé à chaque utilisateur du Service de tester les caractéristiques et les fonctions du Service sur un compte de démonstration gratuit avant d'utiliser le Produit avec des comptes en argent réel.

1.8 Admirals ne peut être tenue responsable des conséquences d'un fonctionnement inattendu du Service qui pourrait résulter d'actes ou d'omissions de ThinkHuge Ltd. exerçant ses activités sous le nom de ForexVPS.net, ou d'une connaissance insuffisante par les clients d'Admirals des règles et principes de fonctionnement du Service ou d'une utilisation incorrecte de celui-ci.

2. Fourniture de l'accès

2.1 Pour obtenir l'accès au Service, un client éligible doit suivre les étapes suivantes :

2.1.1 S'inscrire sur le site web Admirals et ouvrir un Compte réel ;

2.1.2 S'assurer que le Compte réel dispose de fonds propres d'un montant de 5 000 euros ou plus (ou un montant équivalent dans une autre devise de base du Compte réel) ;

2.1.3 Envoyer une demande par l'intermédiaire d'une Page de destination du service dédiée via [ce lien](#) ou via le Dashboard.

3. Renouvellement de l'Accès

3.1 L'accès au Service sera renouvelé automatiquement si le client maintient **des fonds propres minimum de 5 000 Euros (cinq mille Euros) sur son compte de trading réel** ou un montant équivalent dans une autre devise de base du compte de trading réel au moment de la vérification, conformément au paragraphe 1.4.2.

3.2 Dans tous les autres cas, la fourniture du service sera suspendue le dernier jour du mois calendaire en cours ; toutes les données du client et les configurations du Serveur Privé Virtuel seront définitivement supprimées.

3,3 Si Admirals décidait de ne pas renouveler l'accès au Service, Admirals s'efforcera d'en informer le client par e-mail 72 heures avant la suspension de l'accès. Cependant, l'envoi en temps voulu de cette notification au client n'est pas garanti. **Le client demeure seul responsable de toute conséquence que l'interruption de l'Accès au Service pourrait entraîner..**

3.4 Tout client dont l'Accès au Service n'a pas été renouvelé est libre de continuer à utiliser les services d'Admirals selon les conditions générales.

4. Résiliation de la Licence

4.1 Admirals part du principe d'une « **utilisation équitable** » : si un client utilise cette offre de Service d'une manière inhabituelle ou contraire **aux intérêts économiques et juridiques de Admirals**, Admirals se réserve le droit de mettre fin immédiatement à l'accès au Service, à sa seule discrétion et avec ou sans préavis au client.

4.2 Admirals se réserve le droit de suspendre l'accès au Service, y compris pour les Comptes réels disposant de fonds propres supérieurs à 5 000 euros (cinq mille euros) ou leur équivalent dans une autre devise de base du Compte réel, si des schémas de dépôt et de retrait manifestes suggèrent un abus des termes de la présente offre.

4.3 Admirals se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier, d'ajuster, de suspendre, d'annuler ou de résilier la fourniture du Service à tout moment, avec ou sans préavis au client. En aucun cas, la société ne pourra être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes découlant de toute modification, de tout ajustement, de toute suspension, de toute annulation ou de toute résiliation du Service.

4.4 Rien n'exclura ou ne limitera l'entière responsabilité du client pour toute activité illégale ou frauduleuse qui pourrait survenir pendant l'utilisation du Service.

5. Dispositions Finales

5.1 Dès réception du Service, le client reconnaît avoir **lu, compris et accepté** les présentes conditions d'utilisation du service de Serveur Privé Virtuel, ainsi que l'ensemble des conditions d'utilisation finales, des manuels d'utilisation du Service, du contrat client et de toutes les autres conditions générales d'Admirals, et y consentir.

5.2 Admirals ne garantit en aucun cas le fonctionnement sans faille du Service et décline toute responsabilité pour les problèmes techniques liés au Service qui pourraient découler d'actes ou d'omissions de la société ThinkHuge Ltd., exerçant ses activités sous le nom commercial ForexVPS.net.

5.3 En utilisant le Service et en acceptant les conditions d'utilisation associées, le client s'engage à dégager de toute responsabilité la société, ses dirigeants, employés, représentants et/ou agents pour toute réclamation, coût, perte ou dommage de quelque nature que ce soit découlant du Service ou survenant en lien avec celui-ci.

5.4 En cas de litige ou de mauvaise interprétation des conditions applicables susmentionnées, ledit litige ou ladite mauvaise interprétation sera résolu(e) à la seule discrétion d'Admirals. La décision d'Admirals est définitive et exécutoire.

5.5 Le client peut annuler l'Accès au Service à tout moment en envoyant un e-mail mentionnant son



Admirals Europe Ltd (précédemment Admiral Markets Cyprus Ltd)
Agias Zonis 63, 3090 Limassol, Cyprus
Email : info@admiralmarkets.com.cy
Numéro de licence : 201/13
Numéro d'enregistrement : HE310328

numéro de compte de trading à vps@admiralmarkets.com.

Pour toute question ou tout commentaire, veuillez [nous contacter](#).